

COMITE DE GESTION DES RESSOURCES
PAYS PAUVRES TRES ENDETTES

01030/MEFB-CAB/CGRPTE

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE GESTION
DES RESSOURCES PPTTE DU 13 OCTOBRE 2010**

Il s'est tenue le mercredi 13 octobre 2010, à 14 heures 30 minutes, la réunion du Comité de gestion des ressources PPTTE, présidée par Monsieur Jean-Raymond DIRAT, directeur de cabinet du ministre des finances, du budget et du portefeuille public, président dudit comité.

Les points ci-après ont été proposés à l'ordre du jour :

1. adoption du compte rendu de la réunion du 12 juillet 2010 ;
2. point sur l'état d'avancement des projets à réaliser en 2009 et 2010;
3. schéma institutionnel d'utilisation des fonds PPTTE ;
4. information relative au budget 2011 ;
5. divers.

Sur les cinq points inscrits à l'ordre du jour, les points 1, 3 et 4 ont été adoptés sans amendement. Le deuxième point a été reformulé de la manière suivante : point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PPTTE. Étant donné qu'aucun dossier n'a été prévu au point n°5 « divers », ce dernier a été retiré de l'ordre du jour.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 12 juillet 2010

Sur ce premier point, le président a demandé aux membres du Comité de gestion de se rapprocher du secrétariat pour communiquer leurs observations.

2. Point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PPTTE

Les coordonnateurs du PURAC et du PRCTG ont tour à tour exposé sur les réalisations en cours, au titre des allocations budgétaires des années 2009 et 2010.

Le coordonnateur du PURAC a fait état des taux d'exécution physique suivants : 38% pour les forages, 79% pour les systèmes d'adduction d'eau, 100% pour les sources d'eau et 34% pour l'assainissement de la ville de Pointe-Noire. Par ailleurs, le coordonnateur du projet PURAC a informé les membres du Comité de gestion que d'autres projets au titre des allocations budgétaires de 2010 sont dans la phase de passation des marchés.

Le coordonnateur du PRCTG a quant à lui présenté les difficultés rencontrées sur les travaux de construction des logements du personnel administratif des écoles primaires et sur les autres projets qui sont train de suivre les procédures de passation des marchés.

A ce niveau, les participants ont constaté un retard sur l'exécution des projets du ministère de la santé et de la population.

3. schéma institutionnel d'utilisation des fonds PPTE

S'agissant de ce point, le Comité de gestion a donné la mission aux deux coordonnateurs de proposer un document mettant en exergue les procédures d'utilisation des fonds PPTE, compte-tenu des difficultés constatées à l'examen et à la validation des activités transmises par les ministères bénéficiaires.

Aussi, les coordonnateurs ont présenté les grandes lignes de ce document intitulé « schéma institutionnel de l'utilisation des fonds PPTE ».

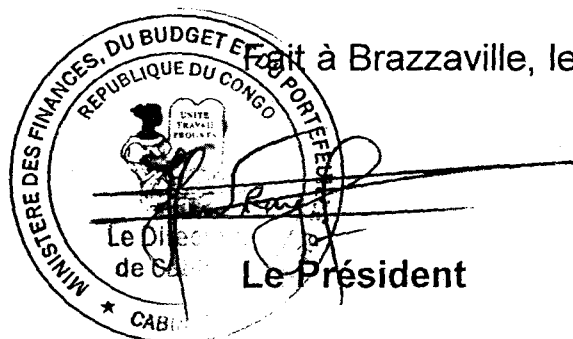
Après les observations et commentaires des membres du Comité de gestion, le président a demandé aux auteurs du document de le corriger aux fins de son approbation à une prochaine réunion.

4. projet du budget 2011

Le président du Comité a informé les membres du comité que contrairement à sa formulation, ce n'est pas le projet du budget 2011 que nous traiterons aujourd'hui. Nous voulions partager avec vous, une information relative à la nouvelle allocation au profit des fonds PPTE. En effet, le projet du budget de l'Etat exercice 2011 a prévu une enveloppe de 40 milliards de F CFA pour notre institution.

Commencée à 14 heures 30 minutes, la réunion du comité de gestion des fonds PPTE a pris fin à 16 heures précises.

Fait à Brazzaville, le 03 MAI 2011



Le Directeur
de Cabinet
Le Président